



Syndicat des Employés et Cadres  
CGT- Force Ouvrière des Organismes de  
Sécurité Sociale et des Allocations Familiales du 91

Section Syndicale de la CPAM de l'Essonne

Evry, le 04 décembre 2024

## APPEL A LA GREVE

**Toutes et tous touché.es, toutes et tous concerné.es,  
toutes et tous mobilisé.es compter du mardi 10 décembre 2024 !**

Alors que les attaques contre les salarié.es se multiplient avec des annonces de PSE, que les droits, acquis et libertés des salarié.es sont remis en cause, que la Sécurité Sociale, l'Education Nationale, l'Assurance chômage et les services publics en général se voient réduire drastiquement leurs moyens au motif d'un plan d'économie de 60 milliards tandis que dans le même temps les entreprises du CAC 40, rien qu'au premier trimestre 2024, ont généré 72,2 milliards de bénéfice.

Et que les exonérations patronales représentent 80 milliards en moins dans les budgets sociaux, notre organisation syndicale refuse que les salarié.es payent la note.

Les réductions de droits et de la protection sociale sont inacceptables ! Notre organisation syndicale ne restera pas à subir des réformes et des mesures anti-sociales sans rien dire et sans bouger.

Les mesures de déremboursement de la Sécurité Sociale, de l'intégration du service du contrôle médical dans les CPAM, du plafonnement du calcul des indemnités journalières à 1,4 fois le SMIC au lieu de 1,8 actuellement, le doublement des franchises médicales, toutes ces mesures nous affectent directement en tant que assuré.es mais également dans nos professions.

Dans nos secteurs d'activité des Groupes de protection sociale et de la Mutualité, le désengagement de la Sécurité Sociale aura une conséquence directe sur les restes à charge.

Section Syndicale Force Ouvrière 2 rue Ambroise Croizat 91039 Evry Cedex

☎ Interne : 5 78 76 local FO 01-75-66-00-26 ✉ [focpam91@gmail.com](mailto:focpam91@gmail.com)

Par conséquent, toutes les garanties des contrats Santé et Prévoyance vont être recalculées et repesées en termes de risque mais aussi et surtout en termes de coût.

Inévitablement, le montant des cotisations va flamber entraînant de fait une baisse de notre pouvoir d'achat mais fournira un argument de plus à nos employeurs pour ne pas proposer d'augmentation de salaire aux prochaines RPN de 2025.

Nous refusons ces mesures injustes et injustifiées.

Avant de faire les poches aux salariées, discutons des recettes dont a été privée la Sécurité Sociale depuis des années comme d'autres secteurs de la protection sociale. Nous défendons la Sécurité sociale de 1945 et les attaques des droits de tous les assurés.

Pour toutes ces raisons :

**Le syndicat départemental FO de la CPAM de l'Essonne s'inscrit dans l'appel à la grève et à déposer un préavis pour une durée illimitée, couvrant l'ensemble du personnel de la CPAM de l'Essonne à compter du 10 décembre 2024 !!!**

Nos revendications sont les suivantes :

- Pour l'augmentation de la valeur du point à hauteur de l'inflation,
- Pour l'amélioration des conditions de travail,
- Pour l'augmentation des effectifs avec des embauches en CDI,
- Pour l'arrêt des mutualisations des branches, des services et des activités,
- Contre la fermeture du centre de Massy et du CSD de Corbeil-Essonnes,
- Contre la disparition du Service Médical,
- Contre la mise en place des jours de carence,
- Contre la baisse des remboursements de médicaments et des indemnités journalières,
- Pour le maintien des centres de santé des CPAM,
- Pour l'abrogation de la réforme des retraites.

**MOBILISONS-NOUS POUR NOS REVENDICATIONS**

*Section Syndicale Force Ouvrière 2 rue Ambroise Croizat 91039 Evry Cedex*

*☎ Interne : 5 78 76 local FO 01-75-66-00-26 ✉ focpam91@gmail.com*